

No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL de la réunion du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine tenue le 10 mai 2012, à 9 h 30, à l'Hôtel des Commandants de Gaspé, dans la MRC de La Côte-de-Gaspé, sous la présidence de M. Joël Arseneau et à laquelle étaient présents :

M. Bertrand Berger

Préfet
Représentant de la MRC d'Avignon

M. Richard St-Laurent

Représentant la MRC d'Avignon

M. Jean-Guy Poirier

Préfet
Représentant la MRC de Bonaventure

M^{me} Louise Langlois

Maire de Chandler
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Diane Lebouthillier

Préfet
Représentant la MRC du Rocher-Percé

M^{me} Délisca Ritchie Roussy

Préfet
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. François Roussy

Maire de Gaspé
Représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

M. Joël Arseneau

Maire des Îles-de-la-Madeleine
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Jonathan Lapierre (par téléphone)

Conseiller
Représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Gino Lebrasseur

Maire de Paspébiac
Représentant la MRC de Bonaventure

M. Réjean Normand

Maire de Rivière-à-Claude
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

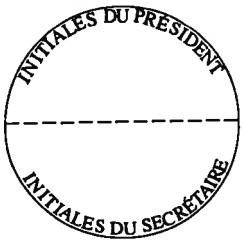
M^{me} Micheline Pelletier

Maire de Sainte-Anne-des-Monts
Représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Dufour, Didier - Coordonnateur

Scantland, Gilbert – Directeur général et secrétaire-trésorier

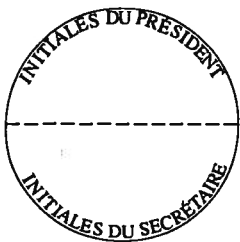


No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR TEL QU'ADOPTÉ

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2012;
4. Suivi du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2012;
5. Correspondance;
6. Approbation des comptes payés et à payer;
7. Résolution pour modifier le Règlement de régie interne;
8. Autres sujets;
9. Date et lieu de la prochaine rencontre;
10. Clôture de l'assemblée.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Jôel Arseneau constate que le quorum est respecté, il déclare la réunion ouverte. Il est 9 h 30.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

M. Arseneau fait lecture du projet d'ordre du jour.

M^{me} Louise Langlois propose que soit adopté le projet d'ordre du jour tel que lu.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2012-07

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 MARS 2012

Le procès-verbal est passé en revue.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Diane Lebouthillier d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2012-08

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 MARS 2012

Aucun point du procès-verbal ne nécessite un suivi particulier.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

5. CORRESPONDANCE

À la demande du président, Didier Dufour explique qu'il a préparé la liste de la correspondance qui est entrée au nom de la Régie et enregistrée par les employés de la CRÉGÎM. Cette liste est déposée aux membres présents.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

6. APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

La liste des comptes payés et à payer est remise aux membres du conseil d'administration présents.

IL EST PROPOSÉ par M. Bertrand Berger que la liste des comptes totalisant un montant de 7 990,74 \$ soit approuvée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2012-09

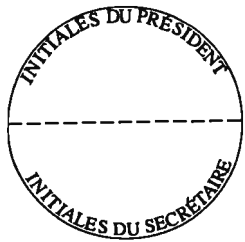
7. RÉSOLUTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT DE RÉGIE INTERNE

Le président rappelle qu'à la dernière réunion un avis de motion avait été déposé avec dispense de lecture. Tous les membres présents ont pris connaissance du Règlement modifié.

IL EST PROPOSÉ par M^{me} Diane Lebouthillier d'approuver la modification au Règlement de régie interne et d'adopter le Règlement tel que modifié.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

R-2012-10



No de résolution
ou annotation

R-2012-11

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

8. AUTRES SUJETS :

Il n'y a pas d'autres sujets à l'ordre du jour.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

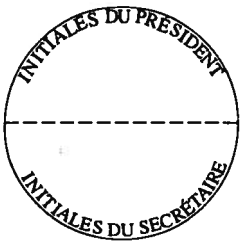
9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

IL EST PROPOSÉ par M. François Roussy que la prochaine réunion du conseil d'administration de la Régie se tienne le 18 juin 2012 à Carleton.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. François Roussy demande que l'assemblée soit levée, Il est 9 h 53.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par
le président,

Lu et certifié conforme par
le secrétaire-trésorier,

Joël Arseneau

Gilbert Scantland

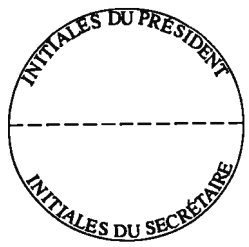
Date

Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

19 septembre 2012
Date



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de l'énergie
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**

